

**AVIS SUPPLÉMENTAIRE AUX PORTEURS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES PARTICIPANTES DE  
POWER CORPORATION DU CANADA**



**POWER CORPORATION  
DU CANADA**

**DÉTERMINATION DU PRIX D' OFFRE AUX TERMES DE L' OFFRE DE SOUSCRIPTION  
D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES PARTICIPANTES SUPPLÉMENTAIRES DE POWER CORPORATION  
DU CANADA ANNONCÉE PRÉCÉDEMMENT**

**Le 13 février 2020**

Pour faire suite à l'avis aux porteurs d'actions privilégiées participantes de Power Corporation du Canada daté du 10 janvier 2020 (l'« **avis** »), Power Corporation du Canada (la « **Société** ») donne aux porteurs d'actions privilégiées participantes de la Société (les « **actions privilégiées participantes** ») le présent avis supplémentaire (l'« **avis supplémentaire** ») concernant le prix d'offre aux termes de l'offre annoncée précédemment qui a été faite aux porteurs admissibles (chacun, un « **porteur** ») d'actions privilégiées participantes et qui leur donne le droit d'acquérir de la Société, au prorata de leurs avoirs respectifs dans celle-ci (abstraction faite des fractions), un nombre total d'actions privilégiées participantes qui correspond à 12 % du nombre d'actions comportant des droits de vote limités de la Société (les « **actions visées par le droit préférentiel de souscription** ») qu'il est proposé d'émettre dans le cadre d'une réorganisation aux termes de laquelle la Société a convenu d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Corporation Financière Power qui ne sont pas déjà détenues, directement ou indirectement, par la Société et ses filiales en propriété exclusive (l'« **arrangement** ») en échange d'une contrepartie par action privilégiée participante qui correspond au capital déclaré par action pour lequel ces actions visées par le droit préférentiel de souscription ont été émises (comme il est expliqué plus en détail dans l'avis, l'« **offre** »). Tous les termes clés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est attribué dans l'avis.

Le prix d'offre a été fixé de façon définitive à 34,27 \$ par action visée par le droit préférentiel de souscription, ce qui correspond au quotient obtenu en divisant (i) 35,99 \$, soit le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires émises et en circulation de la Corporation Financière Power à la Bourse de Toronto pour la période de cinq jours de bourse précédant la date de prise d'effet de l'arrangement (soit le 13 février 2020), moins 0,01 \$, par (ii) 1,05.

L'heure limite initiale étant passée, les porteurs admissibles qui souhaitent acquérir des actions visées par le droit préférentiel de souscription à la date de clôture subséquente doivent faire parvenir ce qui suit par messenger à Services aux Investisseurs Computershare Inc. (le « **dépositaire** »), au 100 University Avenue 8<sup>th</sup> Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 12 mars 2020 : (i) un formulaire de choix dûment rempli et signé, (ii) des fonds représentant le prix d'offre global des actions visées par le droit préférentiel de souscription valablement souscrites, au moyen d'un chèque certifié, d'une traite bancaire ou d'un mandat payable à l'ordre de « Services aux Investisseurs Computershare Inc. » ou de toute autre manière que le dépositaire juge acceptable, à sa seule appréciation, et (iii) les autres attestations, instruments et autres documents que pourrait raisonnablement exiger la Société ou le dépositaire (y compris, s'il y a lieu, une attestation relative à la dispense étrangère).

Sauf indication expresse contraire dans les présentes, le présent avis supplémentaire ne modifie pas ni ne complète les modalités ou conditions de l'offre. Le symbole « \$ » désigne le dollar canadien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de l'offre (y compris les modalités et conditions qui s'y rattachent), veuillez consulter l'avis ou communiquer avec Services aux Investisseurs Computershare Inc., par téléphone au numéro sans frais 1-800-564-6253 en Amérique du Nord ou au numéro 514-982-7555 ailleurs dans le monde, ou par courriel à [corporateactions@computershare.com](mailto:corporateactions@computershare.com).

## **RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS**

L'offre vise les titres d'une société constituée sous le régime des lois du Canada. Elle est assujettie aux obligations d'information du Canada et de ses provinces, qui sont différentes de celles en vigueur aux États-Unis. Les états financiers qui figurent ou auxquels il est fait référence dans le présent document, le cas échéant, ont été dressés conformément à des normes comptables non américaines et pourraient ne pas être comparables aux états financiers de sociétés américaines.

Vous pourriez avoir de la difficulté à faire valoir vos droits ou toute réclamation que vous pourriez vouloir présenter en vertu de la législation en valeurs mobilières fédérale américaine en raison du fait que la Société est située à l'extérieur des États-Unis et que certains ou la totalité de ses dirigeants et administrateurs peuvent être des non-résidents des États-Unis. Vous pourriez être incapable d'intenter des poursuites contre la Société ou ses dirigeants ou administrateurs devant un tribunal étranger en cas de violation de la législation en valeurs mobilières américaine. Il pourrait être difficile d'obliger la Société ou les membres de son groupe à se soumettre à une décision rendue par un tribunal américain.

L'offre n'est pas destinée à une personne se trouvant dans un État ou un autre territoire des États-Unis où sa présentation ou son acceptation ne serait pas conforme aux lois de ce territoire, notamment en matière de valeurs mobilières ou de protection de l'épargne.

**Le dépositaire est :**

**SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.**

*En mains propres ou par messenger*

100 University Avenue, 8th Floor, North Tower  
Toronto (Ontario)  
M5J 2Y1

*Communiquez avec nous*

Sans frais : 1-800-564-6253  
Courriel : [corporateactions@computershare.com](mailto:corporateactions@computershare.com)